

CHALLENGE CONTRE LA FAIM



Le sport comme moteur d'engagement
1h30 d'activités pour sauver des vies

POURQUOI PARTICIPER ?

POUR COFINANCER ET DÉVELOPPER NOS MISSIONS

Accès à l'eau, à la santé, à l'alimentation et l'agriculture durables, préparation et réponses aux urgences, traitement contre la sous-nutrition...

POUR ACCÉLÉRER LA MOBILISATION DE VOS COLLABORATEURS ET VALORISER VOTRE ENGAGEMENT

1 Kit de communication mis à disposition pour mobiliser en interne (Affiches, signatures de mails, mails type...)

1 vidéo, des photos de l'événement et des visuels réseaux sociaux personnalisables pour communiquer sur l'engagement de votre entreprise.

LE CHALLENGE CONTRE LA FAIM EST UN ÉVÉNEMENT ÉCO-RESPONSABLE

ACF est signataire de la charte des 15 engagements écoresponsables du WWF

Un ravitaillement & une collation issus d'une alimentation de saison et durable pour les participants.

— nos —

**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



*Si l'entreprise du gagnant est sur un immeuble qui dispose d'un Espace Forme > le gagnant se verra offrir 1 mois d'abonnement Wellness Center comprenant : accès à l'Espace Forme de l'immeuble, les cours en Live, les cours dans les parcs d'Île-de-France, les RDV individuels en Live, les webinaires, les recommandations sur l'application Well by Wellnesstraining. Si l'entreprise du collaborateur n'est pas sur un immeuble qui dispose d'un Espace Forme > le gagnant se verra offrir 1 mois d'abonnement Wellness Members comprenant : les cours en Live, les cours dans les parcs d'Île-de-France, les RDV individuels en Live, les webinaires, les recommandations sur l'application Well by Wellnesstraining

COMMENT VOUS INSCRIRE ET FAIRE PARTICIPER VOS COLLABORATEURS ?

1 UN MONTANT FIXE DE PARTICIPATION À L'ÉVÈNEMENT (qui dépend du nb. de participants inscrits jusqu'à un mois de l'évén.)

1 à 25 collaborateurs	1 800 € HT
26 à 50 collaborateurs	3 500 € HT
51 à 75 collaborateurs	5 000 € HT
76 à 125 collaborateurs	8 000 € HT
126 à 200 collaborateurs	12 000 € HT
201 à 300 collaborateurs	17 500 € HT
301 à 500 collaborateurs	27 000 € HT
+ 501 collaborateurs	35 000 € HT

79€ seront comptabilisés pour chaque participant inscrit au-delà du palier choisi et pour toute inscription d'une entreprise à un mois de l'événement.

2 UN SOUTIEN COMPLÉMENTAIRE VARIABLE (qui dépend du temps réalisé par les participants. 1h30 d'activité = 15 sessions de 6 mn ou 150 € par participant maximum*)



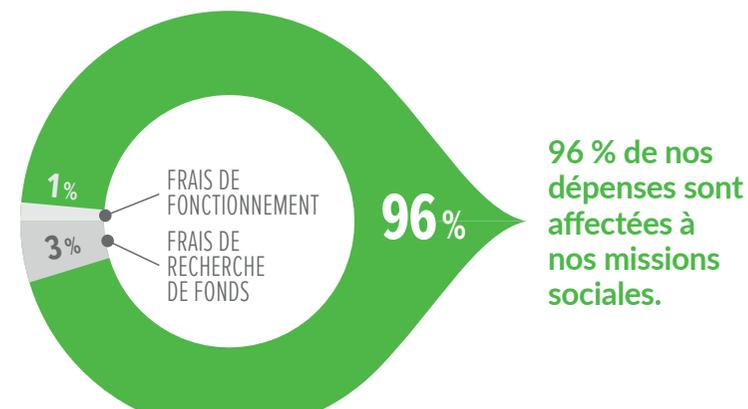
*Pour les activités Yoga, Foot et Course d'Orientation, le montant de 150€ correspondant à l'intégralité du créneau d'1h30 sera comptabilisé, condition requise pour participer.

TVA : 20 %

EN OPTION : Un espace pour votre entreprise et une tente privatisée sur le village de l'événement : tente 3mX3m = **650 € HT** (possibilité de louer jusqu'à 3 tentes côte à côte)

QUE PERMET VOTRE SOUTIEN ?

Action contre la Faim a pour principe de mutualiser les soutiens reçus en fonction des besoins de nos différentes missions. L'efficacité de nos actions repose sur la confiance que vous nous faites quant à cette liberté d'utilisation. Action contre la Faim est membre du Comité de la Charte de déontologie des organisations sociales et humanitaires faisant appel à la générosité du public.



CONTACTEZ-NOUS : CHALLENGECONTRELAFAIM.ORG/NOUS-CONTACTER